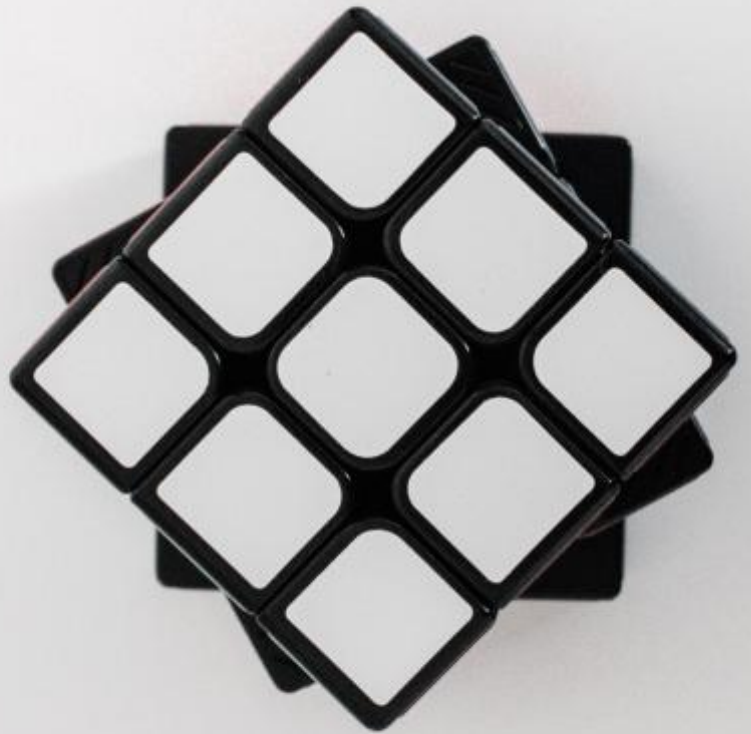


RAPPORT D'ACTIVITES 2024

GECT ALZETTE BELVAL



ALZETTEBELVAL

GECT | Groupement Européen
de Coopération Territoriale

Un exécutif sans changement

Cette année a été stable du point de vue des instances du groupement, la gouvernance est toujours souple et paritaire entre les délégations française et luxembourgeoise.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 40 voix pour 11 membres (20 votes français 20 votes luxembourgeois) elle valide la stratégie et les affaires administratives et comptables.

BUREAU 12 représentants (6 français et 6 luxembourgeois) à parité entre les délégations, il pilote la mise en œuvre du programme d'actions.

GRUPE PRESIDENCE. La présidence change de délégation tous les deux ans.

Depuis 2023 et l'adhésion de la Ville de Rumelange, quarante voix sont comptabilisées à l'Assemblée Générale, réparties entre les institutions membres du GECT Alzette Belval :

Au titre de la délégation française : 20 voix au total

	Nombre de voix	Nombre de représentants
État français	4	1 titulaire + 1 suppléant
Région Grand Est	4	1 titulaire + 1 suppléant
Département de la Moselle	4	1 titulaire + 1 suppléant
Département de la Meurthe-et-Moselle	4	1 titulaire + 1 suppléant
CCPHVA	4	4 titulaires + 4 suppléants

Au titre de la délégation luxembourgeoise : 20 voix au total

	Nombre de voix	Nombre de représentants
État luxembourgeois	10	4 titulaires + 4 suppléants
Ville d'Esch-sur-Alzette	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Mondercange	2	1 titulaire + 1 suppléant
Ville de Rumelange	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Sanem	2	1 titulaire + 1 suppléant
Commune de Schifflange	2	1 titulaire + 1 suppléant

Un budget qui permet les actions prévues

Le budget 2024 a été réalisé comme suit :

DEPENSES 2024	333 256.55 €
Ressources Humaines	197 253.66 €
Charges à caractère général	110 340.89 €
<i>Dont étude CHNS</i>	<i>93 720.00 €</i>
Dotations aux amortissements	1 534.43 €
Reversement INTERREG	17 700.66 €
Autres charges (cloud)	3 204.21 €
Investissement (mat. informatique)	3 222.80 €

RECETTES 2024	528 129.72 €
Résultat reporté	112 467.38 €
Contributions des membres	200 000,00 €
Subvention INTERREG pour les partenaires	17 700.66 €
Subvention INTERREG pour le GECT	110 846.64 €
Subvention étude CHNS	78 622.50 €
Atténuation de charges et autres	6 124.65 €
Amortissements	1 534.43 €
Remboursement OCDE + arrondis PàS	233.08 €
FCTVA	600.38 €

Il est à noter que depuis 2023 les contributions des membres au GECT Alzette Belval sont de 200 000€. 120 000€ apportés par les membres de la délégation luxembourgeoise et 80 000€ apportés par les membres de la délégation française.

Budgétairement, le GECT a bénéficié des versements des crédits INTERREG pour la gestion de la zone fonctionnelle Alzette Belval (déjà attendus en 2023) ainsi que pour les projets ACTE et ABURCO et des crédits d'étude CHNS. Le budget 2024 a permis de réaliser les projets de la stratégie et plus particulièrement ceux inscrits à la feuille de route annuelle.

INTERREG, nouvelle donne pour accélérer

En 2023, le GECT Alzette Belval a signé une convention entérinant définitivement la mise en place de la zone fonctionnelle Alzette Belval dans le programme INTERREG VI Grande Région.

En 2024, la dynamique s'est intensifiée avec le lancement de deux nouveaux appels à projets, un au printemps 24 et un à l'automne. Trois comités décisionnels se sont réunis et ont permis l'approbation de quatre projets structurants pour le territoire :

- ATRACT-AB : Accompagner la TRAnstition du secteur Culturel dans le Territoire transfrontalier Alzette-Belval – Partenaires financiers : CCPHVA, Syndicat Pro-Sud, Ville d'Esch.
- ACTE : Alzette Belval, avec les Citoyens pour la Transition Ecologique – Partenaires financiers : GECT Alzette Belval, Transition Minett, Commune de Sanem, Commune d'Audun-le-Tiche, Ville de Villerupt.
- ABURCO : Alzette Belval, pour un devenir urbain coordonné – Partenaires financiers : GECT Alzette Belval, LISER, AGAPE.
- URBAFLOW : Démonstrateur transfrontalier de la ville durable – Partenaires financiers : VALO'Lab, ECOTA Conseil, VALO'Prest, CCPHVA, AGORA, POLYGONE, ECOTEC.

Un quatrième appel à projets a été lancé le 30 octobre et clôturé le 3 décembre 2024. Il a permis de recueillir deux nouveaux projets de coopération transfrontalière.

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Chaque appel à projets lancé fait l'objet d'une communication dédiée sur les réseaux et des réunions d'informations sont systématiquement proposées à la fois en distanciel et en présentiel, à des horaires variés afin de toucher le plus grand nombre de potentiels porteurs de projet.



Enveloppe de FEDER déjà programmée pour la ZFAB :

3 311 586,90 €

Projet	Budget Total (€)	FEDER programmé (€)
Gestion ZFAB	509.693,60	305.816,16
ATTRACT-AB	1.145.588,30	687.352,98
ACTE	1.007.832,40	604.699,44
ABURCO	276.425,60	165.855,36
URBAFLOW	3.193.686,12	1.547.862,96

Sur l'enveloppe globale de 5,5 millions d'euros de FEDER, **60,2 %** du montant total a d'ores et déjà été programmé. LE GECT poursuit ses missions d'animation de la zone fonctionnelle et de suivi des projets, en espérant pouvoir en accompagner d'autres à l'avenir.

LA ZONE FONCTIONNELLE DU GECT ALZETTE BELVAL ... EN QUELQUES DATES

31.01 : 1er comité décisionnel – Approbation sous réserve du projet ATTRACT-AB.

02.02 > 05.03: Réunions d'information et entretiens préliminaires à l'AAP 3.

22.02 > 22.04 : L'appel à projets n°3 est ouvert.

09.07 : Comité décisionnel – Approbation sous réserve des projets ABURCO, ACTE et URBAFLOW.

01.08 : Participation à l'analyse à mi-parcours des Zones fonctionnelles.

28.08 > 17.10 : Réunions d'information et entretiens préliminaires à l'AAP 4.

05.11 : 1er Comité d'accompagnement de la Zone fonctionnelle. Il a été l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de la zone fonctionnelle et des premières actions des projets soutenus.

31.10 > 03.12 : L'appel à projets n°4 est ouvert.



En complément, le GECT Alzette Belval a été actif dans les réunions d'échanges organisées par le secrétariat conjoint entre les Zones fonctionnelles. Il a également participé aux assemblées et comités des programmes INTERREG V et VI, ainsi qu'à diverses formations et séminaires sur la gestion des projets Interreg et l'utilisation de la plateforme JEMS.

2024, une année chargée en projets et réflexions

Vie quotidienne sans frontières

Jardinage sans frontières



Le 13 avril 2024, la première bourse aux graines transfrontalière s'est tenue dans le verger communal d'Audun-le-Tiche. Organisée en partenariat entre la commune d'Audun-le-Tiche, le GECT Alzette Belval, la CPHVA et la commune de Sanem, cette initiative marque le début d'un projet transfrontalier visant à renforcer les liens entre les jardins collectifs du territoire.

Grâce à une météo favorable et à l'engagement des bénévoles, environ 60 participants ont répondu présents, avec des retours très positifs. Une seconde édition est prévue à Sanem.

Tourisme franco-luxembourgeois

Le 10 juin, une réunion du GT Tourisme s'est tenue pour impulser de nouvelles dynamiques transfrontalières. Parmi les projets envisagés pour 2025 figurent l'organisation d'une marche transfrontalière et la reprise des Eductours.

Plusieurs brochures (escapades sans limite, cartoguide avec notamment le circuit transfrontalier de l'acier, MOSAÏQUE, ...) ont été distribuées en différents lieux sur le territoire d'Alzette Belval pour toujours mieux faire connaître au public les richesses de l'agglomération transfrontalière. Le groupement se tient à disposition pour promouvoir les lieux et espaces remarquables au plus grand nombre.



Journées européennes du patrimoine : Backstage d'Alzette Belval

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le parcours « Backstage d'Alzette Belval » a offert une immersion dans les coulisses de lieux culturels emblématiques tels que l'Artikuss (Sanem), la Kulturfabrik (Esch-sur-Alzette), l'Arche (Villerupt) et l'auditorium d'Audun-le-Tiche.

Malgré une programmation riche incluant visites guidées, concerts et ateliers, la participation a été inférieure aux attentes (une quarantaine de personnes en tout), entraînant quelques annulations et un report. Néanmoins, l'événement a renforcé les partenariats transfrontaliers et ouvert des pistes pour mieux capter l'intérêt du public lors des prochaines éditions.

« Que faire sur Alzette Belval ce week-end ? »

Le GECT a relancé cette promotion hebdomadaire visant à diffuser et faire connaître les événements et activités du territoire.

Les communes de l'agglomération transfrontalière ont été invitées à contribuer en partageant leurs initiatives culturelles, sportives ou associatives pour élargir leur visibilité et en relayant autant que possible les publications.

Elections européennes – Campagne que fait l'Europe pour vous ?

De mars à juin 2024, le GECT a mené une campagne hebdomadaire sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les citoyens à l'impact de l'Union européenne sur le territoire d'Alzette Belval et encourager leur participation aux élections.

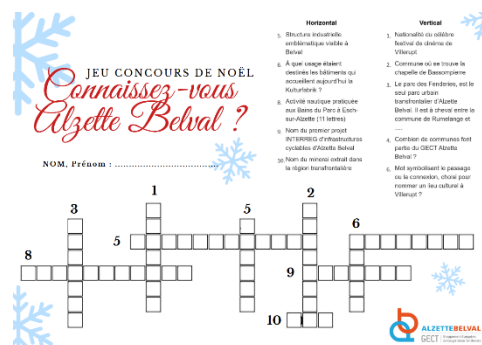
12 publications ont abordé des thèmes variés, tels que :

- Les financements européens (Interreg VI, ABACTIV, ALQUA, etc.) ;
- Les acquis et opportunités pour les citoyens européens (Erasmus, droits fondamentaux) ;
- Les libertés offertes par l'Union européenne (mobilité, soins transfrontaliers).



Concours de Noël pour promouvoir le territoire

Comme chaque année, le groupement a lancé un jeu à la période des fêtes de fin d'année. Cette fois, les participants devaient compléter une grille de mots croisés sur Alzette Belval, une forme ludique pour faire connaître le territoire et ses richesses. Les Bains d'Esch sur Alzette ont offert des bons cadeaux, la commune de Mondercange de l'alcool de pommes et des places de cinéma ont été achetées à l'Arche, tout comme des jus de pommes gazeux MOSL. Un tirage au sort à désigner les 7 gagnants des gros lots.



Rapprochements pour les séniors

Depuis plusieurs années, le groupement diffuse le programme proposé par le club senior MOSAÏQUE aux clubs seniors français. Des rapprochements et activités entre le CCAS de Villerupt et le club eschois ont désormais lieu. Une visite de l'ENS a été organisée en 2024 et un programme d'animations est fixé.

Santé, plus forts ensemble

Des résultats d'expertises B-Solutions pour des pistes de solutions

Le GECT Alzette Belval continue de travailler sur les dossiers B-Solutions Santé en collaboration avec l'Association des Régions Frontalières Européennes (AEFR). Ces dossiers visent à identifier et lever les obstacles administratifs et juridiques rencontrés dans l'accès aux soins transfrontaliers. Les expertises réalisées dans ce cadre ont permis de formuler des propositions concrètes, mais leur mise en œuvre exige un engagement actif des autorités compétentes en matière de santé, au-delà du seul portage par le GECT.



Pour soutenir ces démarches :

- Le GECT participe aux réunions préparatoires de la CIG Santé sur le versant français, afin d'alimenter les discussions et de promouvoir les solutions identifiées.
- Un échange stratégique a eu lieu le 21 juin avec Mme Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe-et-Moselle et Présidente de la commission Santé, solidarité, citoyenneté à la Région Grand Est au cours duquel des leviers d'action concrets ont été discutés. À la suite de cet entretien, le GECT a élaboré une note juridique visant à appuyer les propositions de la Sénatrice auprès des autorités nationales françaises, pour faire avancer les solutions identifiées.

Si aucune avancée majeure n'a encore été enregistrée, ces actions ont permis de maintenir le sujet dans l'agenda politique et de renforcer la visibilité des besoins spécifiques du territoire en matière de santé transfrontalière. Le GECT demeure mobilisé pour faciliter les échanges et encourager la mise en œuvre des solutions proposées.

Pour une mobilité d'agglomération

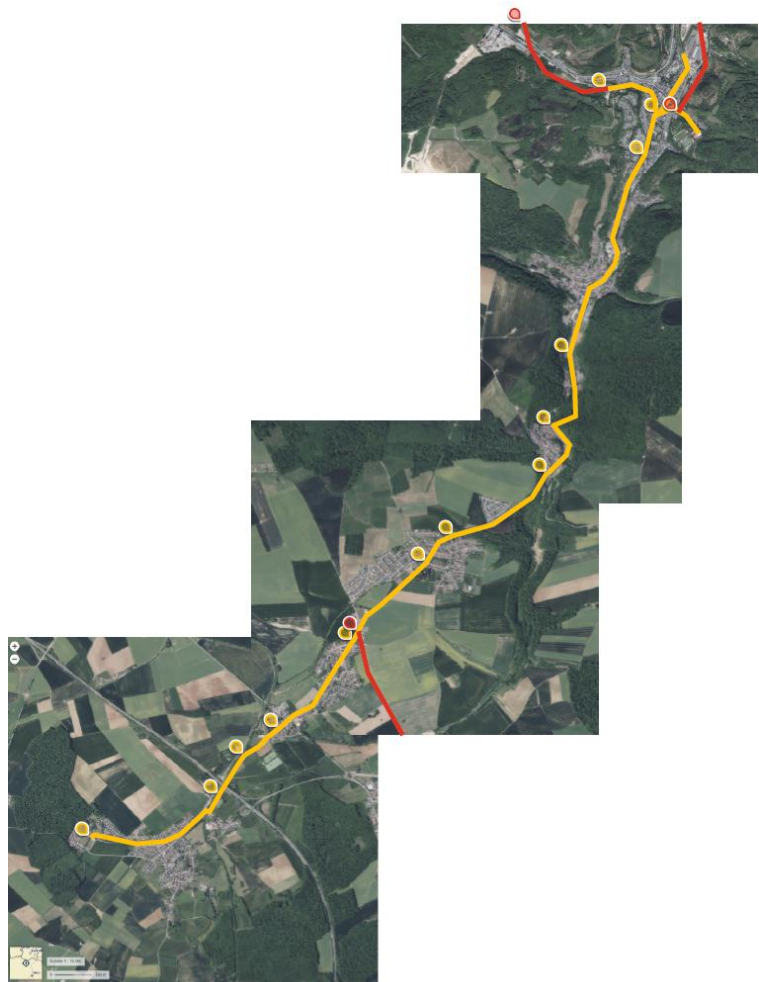
Etude de faisabilité pour un corridor à haut niveau de service pour bus transfrontaliers

L'année 2024 a vu la finalisation des phases 2, 3 et 4 de l'étude de faisabilité technique d'un Corridor à Haut Niveau de Service (CHNS) reliant la gare d'Audun-le-Tiche et le hub de mobilité de Micheville et visant l'élaboration d'une stratégie globale de mobilité autour de cet axe.

La phase 2 s'est achevée par des concertations avec les communes de Villerupt et d'Audun-le-Tiche au sujet des choix de scénario de schéma global de mobilité pour le territoire. Celui retenu fait de la commune de Villerupt l'axe prioritaire de la desserte en transport en commun (avec les aménagements routiers qu'une telle priorisation nécessite). Sur cette base, le cabinet INGEROP a développé des fiches actions pour segmenter, documenter et planifier la mise en place de ce schéma global de mobilité.

Cet axe cyclable structurant permettra de relier de manière sécurisée les lieux de vie structurants de l'ouest du GECT Alzette Belval : écoles, mairies, gymnases et stades, arrêts de transports en commun. ICSBOR doit offrir l'opportunité aux habitants du territoire de se rendre dans ses lieux de manière décarbonée et rapide dans de bonnes conditions de sécurité. L'avènement du vélo électrique rapproche les communes et réduit la difficulté physique qui peut freiner au développement de la mobilité cyclable.

ICSBOR repose sur près de 12km d'infrastructures cyclables avec de la bande cyclable, de la piste cyclable ou du trottoir partagé. Ces aménagements de voirie seront accompagnés d'équipements indispensables pour les cyclistes, notamment les publics scolaires.



Projet de recyclerie vélo transfrontalière sur le territoire du GECT Alzette Belval

Un projet d'Atelier - Chantier d'Insertion pour un service de récupération, recyclage et revente de matériel cyclable sur l'agglomération transfrontalière a été élaboré et présenté. L'idée est d'améliorer la qualité et la quantité de vélos disponibles sur le territoire.

La Haus Um Vélo à Belval ayant des idées similaires pour compléter son atelier d'autoréparation, des échanges sont engagés entre les deux structures.

Le projet a, pour l'heure, connu un certain nombre d'obstacles juridiques et techniques pour aboutir à sa concrétisation dès 2024, notamment sur le moyen réglementaire le plus adapté pour porter cette recyclerie.



En effet, l'idée d'utiliser le format d'Atelier Chantier d'Insertion semble finalement difficilement compatible avec l'objectif transfrontalier. Le GECT Alzette Belval travaille sur d'autres formats permettant de porter ce projet.

Implication du GECT Alzette Belval dans la résolution de la problématique routière Rédange-Sanem Belvaux

Suite au dépôt d'une pétition portant sur le potentiel déploiement d'un filtre modal entre Rédange et Sanem pour y pacifier le trafic et réduire la dangerosité pour les habitants et entraînant un débat à la chambre des députés luxembourgeois, le GECT Alzette Belval a proposé, sur invitation du MMTP, une réunion pour présenter les enjeux du PNM 2035 sur ce secteur et désamorcer les incompréhensions entre les acteurs français et luxembourgeois.



La fermeture aux véhicules particuliers n'étant pas souhaitée par les parties françaises, le GECT Alzette Belval a conduit des échanges pour élaborer une contre-proposition concertée de la délégation française. Cette dernière a été transmise à la Ministre Yuriko Backes en vue du débat à la chambre début octobre 2024. Cette proposition a été exposée par Madame la Ministre auprès des différents pétitionnaires et aux députés.

Une note d'application de la solution de résolution sur l'année 2025 a été transmise au MMTP pour discuter des modalités de soutien qu'il peut apporter à cette proposition.

Participation aux démarches concertées de stratégie mobilité du territoire

En parallèle du travail mené sur l'étude de faisabilité, le GECT Alzette Belval s'est aussi associé dans un certain nombre de démarches concertées en matière de stratégie mobilité locale ou globale :

- Concertation menée par l'EPA avec le CEREMA sur la stratégie de mobilité à déployer sur les nouveaux quartiers de Micheville permettant une parfaite coordination des deux études ayant un certain nombre d'objectifs partagés.
- Réunions portées par la Région Grand Est sur les possibilités de ré-exploitation de la ligne désaffectée Fontoy / Audun-le-Tiche / Esch-sur-Alzette et sur la progression des travaux du Schéma Express Régional Métropolitain Lorraine Luxembourg.
- Comités d'élaboration du contrat du bassin de mobilité porté par la région Grand Est. Ces réunions permettent de mieux définir, de manière thématique et structurée, les grands axes de développement de la mobilité locale et transfrontalière.

Un écran vert à assumer et à valoriser

Stop aux transferts illicites de déchets

Le 19/04/2024, le GECT Alzette Belval a déployé avec ses partenaires de la Sous-Préfecture de Moselle Thionville et de l'Administration de l'Environnement du Luxembourg une opération coup de poing contre les transferts transfrontaliers illicites de déchets. Malgré une météo maussade, les équipes de la douane grand-ducale et de la douane française (épaulée par la gendarmerie) se sont réparties sur les différents points de passage du territoire et ont contrôlé pendant toute l'après-midi les véhicules utilitaires qui ont traversé la frontière. Cette opération a permis de sensibiliser sur l'obligation d'enregistrement pour faire passer la frontière à des déchets, et de sanctionner 8 véhicules contrevenant aux lois sur le sujet.



L'eau comme cause commune sur Alzette Belval

Tout au long de l'année 2024, le GECT Alzette Belval a participé à des réunions de travail concernant l'avenir des rivières du territoire, avec des focus particuliers sur l'Alzette et la Kayl. Ces réflexions visent à permettre d'améliorer la qualité biochimique des cours d'eau du territoire ainsi que la réintroduction d'une biodiversité saine dans ces espaces naturels. Ce travail s'inscrit aussi dans une véritable réflexion sur la résilience du territoire aux inondations liées à ces cours d'eau.

Le GECT Alzette Belval a plus particulièrement travaillé avec la CCPHVA, l'EPA, AGORA sur la question de l'Alzette, et avec Biomonitor concernant la Kayl. En parallèle, le GECT Alzette Belval assiste Biomonitor et ses partenaires dans la volonté de développer un projet d'amélioration de la qualité des rejets d'eau par les stations d'épuration du territoire (notamment en matière de micropolluant).

Mise en lumière de la biodiversité du territoire

Depuis juillet 2024, le GECT Alzette Belval a lancé une mise en valeur mensuelle thématique via ses réseaux sociaux des événements portant sur la biodiversité du territoire ou des grands lieux de nature du territoire.



Laboratoire éducatif

Formation et lutte contre le chômage en franco-luxembourgeois, une réflexion s'engage

Plusieurs réunions se sont déroulées au sujet de la réinsertion professionnelle dans une dynamique transfrontalière. L'idée initiale des participants d'Audun-le-Tiche et d'Esch sur Alzette était de mieux comprendre pourquoi les taux de chômage restent si élevés sur certaines communes de l'agglomération, pour par la suite, construire des leviers d'actions.

Un programme d'actions a été présenté aux membres du Bureau en juin et différents contacts avec les autorités compétentes notamment les services de l'emploi sont pris. L'idée serait d'envisager la mise en place d'une étude type GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) territoriale et transfrontalière.

Un avenir commun et résilient

Dans la poursuite de la préfiguration IBA AB, le groupement a travaillé avec différents partenaires sur l'élaboration de deux projets :

- INTERREG ABURCO : Alzette Belval, vers un développement urbain coordonné avec le LISER et l'AGAPE et comme opérateurs méthodologiques : la commune de Sanem et la CCPHVA
- INTERREG ACTE : Alzette Belval, avec les citoyens pour la transition écologique avec Transition Minett, les communes d'Audun-le-Tiche, Sanem et Villerupt et comme opérateur méthodologique le CD54

De très nombreux échanges ont été organisés pour fixer le partenariat de chaque projet, les engagements de chaque acteur, mais aussi bâtir des projets qui font sens pour le territoire. Les demandes de concours ont été rédigées puis déposées sur JEMS le 20.04.2024 et les dernières réserves levées en octobre 2024. La mise en œuvre s'est donc engagée dès 2024.

ABURCO

Alzette Belval connaît depuis plusieurs décennies de grands changements dans son développement urbain (arrêt de l'industrie lourde, reconversion des friches, croissance de la population constante, ...).

Pour accompagner ces changements, les aménageurs et autorités compétentes portent différentes stratégies territoriales à différentes échelles (du plan d'aménagement général ou plan local d'urbanisme au Schéma de cohérence territoriale au Plan directeur d'aménagement du territoire pour les documents contractuels au document davantage stratégique tel que Luxembourg in Transition ou les Orientations d'Aménagement). Parallèlement, le groupement a bénéficié d'une mise en commun des documents de planification existants pour l'élaboration d'un schéma de développement de l'agglomération transfrontalière Alzette Belval suivie d'une mission de préfiguration IBA. Ces différents travaux ont permis de faire un pas de plus vers la structuration d'une agglomération transfrontalière au travers le développement urbain. Il convient désormais de concrétiser cette dynamique territoriale transfrontalière permettant une plus grande cohérence, un positionnement facilité et des solutions franco-luxembourgeoises aux problèmes de l'agglomération d'Alzette Belval.

La mission de préfiguration IBA avait recensé cinq urgences (reprises dans la stratégie du groupement) notamment : l'urgence d'un développement urbain et architectural comme outil pour la transition écologique, l'urgence du pilotage transfrontalier de projets coopératifs et ouverts et l'urgence de production d'un habitat abordable, plus varié, hybridé et répondant aux besoins d'un territoire en mutation.

L'idée de ce projet est de penser, prévoir, partager et porter le développement urbain en commun pour promouvoir et défendre les intérêts d'Alzette Belval à différents niveaux. Afin qu'Alzette Belval devienne un modèle de planification transfrontalière intégrée, le projet ABURCO donnera les moyens de faire exemple et de le faire savoir.

Le projet se déroulera du 1er juillet 2024 au 30 juin 2027. Deux modules sont prévus.

UNE ARMATURE URBAINE A AFFIRMER ET A ANIMER. L'idée est d'engager l'ensemble des acteurs du territoire (communes, aménageurs, voire architectes) à mieux connaître et partager leurs stratégies de manière régulière et transfrontalière pour affirmer Alzette Belval comme une entité qui construit un futur en commun. Pour ce faire, un club des aménageurs d'Alzette Belval va être installé et animé et une cartographie déployée, elle sera pérenne et en ligne et reprendra les projets de développement, ou de préservation, en cours renvoyant vers une fiche signalétique. L'idée est de visualiser les projets sur l'agglomération transfrontalière pour mieux anticiper les développements en transfrontalier (voies cyclables, dessertes en bus, équipements de loisirs, ...) et centraliser l'information à l'échelle d'Alzette Belval.

DES SOLUTIONS NOVATRICES A ENVISAGER EN TRANSFRONTALIER AUX PROBLEMES COMMUNS. Sur la base des échanges, ce module ambitionne de répondre de manière innovante et expérimentale à des problématiques urbaines communes en France et au Luxembourg. L'important est de fixer des problématiques où une volonté d'actions côté français comme côté luxembourgeois est présente : résorption des poches de chaleurs ? redynamisation des espaces vacants en centre-ville ? ... pour s'engager dans une démarche bottom-up et, le cas échéant, s'assurer d'une mise en œuvre effective de part et d'autre de la frontière.

Ainsi, Alzette Belval pourrait être un modèle de développement urbain novateur et résilient. Le projet se déroule du 1er juillet 2024 au 30 juin 2027 avec la participation active du LISER et de l'AGAPE.

ACTE

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux et aux menaces tant globales que locales. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Elle recouvre tout à la fois : la transition énergétique, la transition productive et la transition agro-alimentaire.

A l'échelle d'Alzette Belval, la mission de préfiguration IBA a démontré la nécessité absolue d'envisager la génération d'une agglomération transfrontalière, d'une part dans une dynamique d'adaptation au changement climatique et d'autre part avec une interaction plus soutenue avec les habitants, organisés collectivement (par exemple en asbl) ou non (de manière individuelle). Le projet Avec les Citoyens pour la Transition Ecologique (ACTE) vise à motiver, encourager puis construire avec les citoyens d'Alzette Belval « nos solutions pour le climat » sous la forme de nombreux projets citoyens pour être acteurs du changement.

Concrètement, les habitants seront encouragés, outillés et accompagnés pour aborder eux-mêmes différents sujets problématiques de leur quotidien, problèmes que rencontrent également les habitants des communes voisines. Des échanges liés à ces problèmes naîtront des solutions pertinentes pour les uns et les autres. Les habitants d'Alzette Belval deviendront des acteurs concrets du développement de leur propre territoire et contribueront à engager celui-ci dans la transition écologique. Une part importante du projet est également consacrée à la sensibilisation du grand



public et des décideurs locaux au changement climatique et aux solutions possibles. Les acteurs du partenariat seront fortement mobilisés sur ce point pour conscientiser collectivement et individuellement les citoyens vers un mode de vie plus durable.

Les différentes actions du projet permettront de rendre le territoire d'Alzette Belval plus résilient et répondront à l'orientation stratégique « Alzette Belval, un avenir commun et résilient ». Le projet se déroulera sur 3 ans du 1er avril 2024 au 31 mars 2027 et est estimé à 1 million d'euros. 3 modules de travail sont prévus :

Module 1 : Pour une agglomération plus résiliente : repérer, mobiliser, engager les citoyens d'Alzette Belval avec comme objectif de faire prendre conscience du changement climatique, faire mieux comprendre les causes et les conséquences et motiver les citoyens à devenir les acteurs clefs du changement d'Alzette Belval

Module 2 : Pour une agglomération plus résiliente : concrétiser avec les citoyens. L'objectif est ici de construire et accompagner au moins 8 projets citoyens pour une agglomération plus résiliente. Il s'agit d'aider les projets à naître concrètement et exister dans la vie réelle de ceux qui les mettent en place, tout en gardant le recul nécessaire à la poursuite des activités/actions une fois le groupe et/ou les individus suffisamment autonomes pour piloter seuls.

Module 3 : Pour une agglomération plus résiliente s'inspirer d'ailleurs, asseoir la dynamique et pérenniser avec les autorités. Il conviendra ici de trouver les ressources pour rendre possibles « nos solutions pour le climat », établir les référentiels pour faciliter la mise en œuvre et essayer les bonnes pratiques avant d'envisager la poursuite durable du processus.



2024 a vu différentes actions engagées dans ce projet comme :

- la réalisation de différents supports de communication : site internet, vidéo, flyer, roll up, ...
- la rédaction d'une première trame méthodologique pour le projet,
- la réalisation de l'état des lieux de la participation citoyenne et la transition avec des interviews des communes et aménageurs,
- deux événements grand public de sensibilisation à l'occasion du lancement officiel du projet ACTE dans le cadre du Matgesfest début octobre à Belvaux et lors du festival du film italien à l'Arche à Villerupt par l'animation d'un temps d'échange à l'issue de la projection du film ANNA,
- un premier challenge Ma Petite Planète animé avec une communauté de citoyens à Esch sur Alzette
- des fresques du climat proposées par le GECT aux élus et techniciens des communes du groupement et animées par le service écologique de la Ville d'Esch sur Alzette.



Territoire totem de la coopération franco-luxembourgeoise

Etude OCDE/DG REGIO pour le GECT/PMF/PRO-SUD 3 structures s'associent pour améliorer la gouvernance multi-niveaux en franco-luxembourgeois et établir des stratégies transfrontalières co-développées

Le GECTAB, le syndicat PRO-SUD et le Pôle Métropolitain Frontalier Nord Lorrain ont été retenus comme site pilote de l'étude « construire des régions transfrontalières plus résilientes : gouvernance multi-niveaux et développement régional stratégique co-développé » conduite par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour le compte de la DG REGIO.

La dynamique proposée

La DG REGIO a lancé fin juillet 2022 un appel à manifestations d'intérêt destiné aux territoires souhaitant améliorer leur gouvernance multi-niveaux et établir des stratégies transfrontalières co-développées. La DG REGIO recherchait des entités juridiques impliquées dans des questions transfrontalières et souhaitant améliorer leur gouvernance multi-niveaux et établir (ou améliorer) des stratégies transfrontalières co-développées.

La Commission avait prévu de passer un contrat avec l'OCDE pour qu'elle apporte son expertise aux régions transfrontalières pilotes sélectionnées, dans des dispositions individuelles et en groupe, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes sur les territoires et/ou institutions transfrontalières.

5 sites pilotes ont été retenus :

- Andorre, France et Espagne : Comunidad de Trabajo de los Pirineos Communauté de Travail des Pyrénées
- Belgique et France : Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- France et Luxembourg : GECT Alzette Belval, POLE METROPOLITAIN FRONTALIER DU NORD LORRAIN & PRO-SUD
- Lituanie et Pologne : L'association "Eurorégion Niemen" et la municipalité d'Alytus
- Portugal et Espagne : AECT Rio Minho

Les phases de travail se sont achevées fin 2024 avec la livraison de différents documents pour chacune des 5 régions pilotes participantes :

- a) Une analyse de la situation dans chaque région (besoins et défis);
- b) Une boîte à outils avec différents instruments disponibles (législation, financement, acteurs, etc.);
- c) Un plan d'action visant à améliorer la gouvernance transfrontalière dans plusieurs domaines d'action de la région transfrontalière;
- d) Une assistance de l'OCDE: répondre aux questions (helpdesk) et accompagner la mise en œuvre (coaching).

Concernant le territoire d'étude franco-luxembourgeois, les défis transfrontaliers prioritaires relevés par l'OCDE sont les suivants :

Table 4.1. Priority cross-border challenges

Dimension of the governance framework	Main challenge areas for the three partners
Cross-border governance architecture	<ul style="list-style-type: none"> - Absence of structured co-ordination among the three partners and along the full length of the France-Luxembourg cross-border area. - A lack of spaces for engagement with non-governmental actors, individual citizens in particular.
Cross-border planning and implementation	<ul style="list-style-type: none"> - Existing strategic planning documents provide limited guidance on cross-border action. - The absence of a focused agenda for joint action by the three partners.
Cross-border funding and financing	<ul style="list-style-type: none"> - A lack of sustainable revenue to fund and finance cross-border projects. - Limited human resource capacity to support the mobilisation of cross-border funding and financing.
Cross-border promotion and advocacy	<ul style="list-style-type: none"> - Limited sustained political support for cross-border co-operation. - A limited sense of shared cross-border identity among cross-border residents.

L'étude propose également le plan d'actions ci-après, à affiner entre les trois structures, notamment concernant le calendrier, les risques et les productions.

Dimension : Architecture de gouvernance transfrontalière				
Actions	Parties prenantes à la mise en œuvre	Calendrier/étapes	Sorties	Risques potentiels
Objectif 1 : coordination régulière entre les partenaires pour relever les défis transfrontaliers communs				
Action 1.1 : Élaborer une proposition de coordination transfrontalière régulière.	Trois partenaires, ensemble			
Action 1.2 : Mettre en œuvre le mécanisme de coordination choisi.	Trois partenaires, ensemble			
Objectif 2 : Mise en place d'une structure formelle de coordination transfrontalière couvrant l'ensemble de la frontière franco-luxembourgeoise				
Action 2.1 : Développement du concept initial par le GECT, le PMF et PRO-SUD.	Trois partenaires, ensemble			
Action 2.2 : Mettre en place un groupe de travail sur l'étude de faisabilité.	Trois partenaires, ensemble			
Action 2.3 : Réaliser l'étude de faisabilité et décider de la marche à suivre.	Trois partenaires, ensemble			
Objectif 3 : création d'espaces formels d'engagement avec les acteurs non gouvernementaux au sein du GECT, du CMR et de PRO-SUD				
Action 3.1 : Identifier les domaines prioritaires pour un engagement renforcé.	Trois partenaires, séparément			
Action 3.2 : Élaborer une proposition pour la création de groupes de travail multi-acteurs.	Trois partenaires, séparément			
Action 3.3 : Mettre en place et gérer des groupes de travail multi-acteurs.	Trois partenaires, séparément			
Dimension 2 : planification stratégique transfrontalière, mise en œuvre, suivi et évaluation				
Actions	Parties prenantes à la mise en œuvre	Calendrier/étapes	Sorties	Risques potentiels
Objectif 1 : Adoption d'un agenda commun pour l'action transfrontalière				
Action 1.1 : Élaborer un programme commun d'action transfrontalière.	Trois partenaires, ensemble			
Objectif 2 : Renforcement des capacités stratégiques, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du GECT et du CMR				
Action 2.1 : Dresser la liste des compétences et des besoins des organisations en matière de planification stratégique.				
Action 2.1 : Créer et mettre en œuvre un programme de stages "internes".	GECT et PMF			
Dimension 3 : financement transfrontalier				
Actions	Parties prenantes à la mise en œuvre	Calendrier/étapes	Sorties	Risques potentiels
Objectif 1 : Diversifier les sources de financement de la coopération transfrontalière				
Action 1.1 : Élaborer des plans financiers pluriannuels afin d'identifier les besoins de financement de chaque partenaire.	Trois partenaires, séparément			
Action 1.2 : Mobiliser des fonds et des financements supplémentaires.	Trois partenaires, séparément			
Action 1.3 : Faire pression pour la création d'un fonds transfrontalier.	Trois partenaires, ensemble			
Objectif 2 : Améliorer les compétences en matière de mobilisation et de gestion des sources de financement de la coopération transfrontalière.				
Action 2.1 : Dresser la liste des compétences, de l'expertise et des besoins des organisations en matière de mobilisation des ressources.	Trois partenaires, séparément			
Action 2.2 : Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités.	GECT et PMF			
Dimension 4 : promotion et défense des intérêts transfrontaliers				
Actions	Parties prenantes à la mise en œuvre	Calendrier/étapes	Sorties	Risques potentiels

Objectif 1 : Soutien politique suffisant et continu aux objectifs transfrontaliers du partenaire				
Action 1.1 : Développer et présenter du matériel d'initiation à la coopération transfrontalière.	Trois partenaires, ensemble et séparément			
Action 1.2 : Réaliser régulièrement une courte enquête auprès des représentants élus	Trois partenaires, séparément			
Action 1.3 : Réaliser une enquête en ligne auprès des résidents locaux afin d'identifier les défis et les priorités transfrontaliers.	Trois partenaires, ensemble et séparément			
Objectif 2 : Renforcer le sentiment d'identité transfrontalière partagée chez les résidents transfrontaliers				
Action 2.1 : Étendre la cartographie des biens et services transfrontaliers offerts ou disponibles dans la région transfrontalière.	Trois partenaires, ensemble			
Action 2.2. Étudier les possibilités de fournir des services et des biens transfrontaliers spéciaux.	Trois partenaires, ensemble			

(Version issue de la traduction de courtoisie)

Chaque action est expliquée plus en détail dans le document spécifique à la zone, la mise en œuvre reste à assumer par chacun des partenaires, selon les choix politiques qui seront opérés.

Enfin, un document global a été produit par l'OCDE, il est téléchargeable sur ce lien https://www.oecd.org/en/publications/building-more-resilient-cross-border-regions_d5fd3e59-en/support-materials.html Il fixe les conclusions générales suivantes :

1. De nombreux pays ont mis en place des organes de gouvernance pour relever les défis communs auxquels font face les régions transfrontalières. Ces organes diffèrent considérablement en termes d'objectifs, de structure organisationnelle et de membres qui les composent. [...] **Pour renforcer l'efficacité des organes de gouvernance, il est essentiel d'assurer la participation des acteurs publics et des partenaires pertinents pour la coopération transfrontalière et que l'échelle territoriale appropriée pour l'action soit établie pour relever les défis partagés de part et d'autre d'une frontière.**
2. Les organes de gouvernance transfrontalière adoptent des méthodes et des formats de planification et de codéveloppement variés, allant de plans basés sur des projets spécifiques à des stratégies intégrées à long terme. Lorsque ces organes ont adopté des documents de planification stratégique, ceux-ci présentent souvent des limites communes, notamment l'absence d'orientations claires sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. **Pour que les organes de gouvernance transfrontalière atteignent leurs objectifs, il est essentiel qu'ils élaborent, au minimum, une stratégie organisationnelle décrivant la manière dont leur organisation contribuera à la réalisation d'objectifs interrégionaux plus vastes. Cette stratégie devrait également définir les principaux partenaires de mise en œuvre de part et d'autre de la frontière, leurs rôles et responsabilités, et identifier les ressources nécessaires pour soutenir la mise en œuvre efficace des initiatives transfrontalières.**
3. Les défis transfrontaliers, tels que l'accès limité aux soins de santé et la congestion, peuvent constituer un argument convaincant en faveur de la prestation de services publics transfrontaliers, à condition qu'ils soient soutenus par la libre circulation des biens et des personnes et par des cadres institutionnels permettant la coopération transfrontalière. Toutefois, les organes de gouvernance estiment souvent que ces éléments sont trop complexes à gérer et se concentrent plutôt sur la fourniture de services "plus légers", tels que les activités de mise en réseau et de promotion. Bien que ces actions favorisent la collaboration, leur impact direct plus limité sur le développement socio-économique et le bien-être des citoyens reste limité. **Si le soutien à la prestation de services publics transfrontaliers peut favoriser le développement économique régional et le bien-être des habitants, tous les**

organismes transfrontaliers n'ont pas la capacité de mettre en œuvre de telles initiatives. Les organismes aux ressources limitées devraient commencer par des activités fondamentales, telles que le partage d'informations et la mise en réseau, avant de se lancer dans des projets plus ambitieux au fur et à mesure que leurs capacités augmentent.

4. Le financement des organes de gouvernance transfrontalière est souvent fragile, les contributions des membres ne couvrant généralement que les coûts opérationnels, ce qui limite leur capacité à atteindre pleinement les objectifs transfrontaliers. Souvent, les contributions des membres ne sont pas ajustées pour refléter l'évolution des besoins et des contextes. Ce manque de flexibilité entrave la capacité des organes de gouvernance à remplir leur mandat et à répondre aux nouveaux défis et opportunités. **Afin de favoriser la confiance entre les partenaires transfrontaliers, garantir la viabilité financière des organes de gouvernance transfrontalière et leur capacité à s'adapter aux changements des circonstances, des coûts et des objectifs stratégiques, des mécanismes clairs et transparents de fixation des contributions des membres doivent être mis en place, ainsi que des processus de révision réguliers,**

5. Alors que les organes de gouvernance transfrontalière dépendent souvent du financement d'organisations et d'institutions internationales (par exemple, l'Union européenne et les banques internationales de développement), de nombreuses autres possibilités de financement sont sous-utilisées. Il s'agit notamment des subventions nationales et infranationales, ainsi que des contributions non gouvernementales. Différentes mesures peuvent être envisagées pour renforcer la résilience financière des initiatives de gouvernance transfrontalière. **Les décideurs politiques nationaux et internationaux pourraient réévaluer les critères d'éligibilité des programmes de financement inexploités afin de garantir que les ressources financières disponibles puissent être mieux utilisées pour soutenir la coopération et les objectifs transfrontaliers. Les organismes transfrontaliers devraient explorer stratégiquement les subventions internationales et nationales inexploitées, ainsi que la coopération avec le secteur privé, tout en renforçant leur capacité technique à préparer des propositions de projet de qualité, et à absorber efficacement les financements.**

6. Il peut être difficile de susciter et de maintenir un soutien politique à long terme pour les initiatives transfrontalières. Parmi les facteurs qui y contribuent figurent la perte progressive d'intérêt des décideurs publics pour la coopération transfrontalière et une sensibilisation insuffisante aux défis transfrontaliers. En outre, les changements politiques liés aux cycles électoraux réguliers entraînent souvent une perte de connaissance institutionnelle des priorités transfrontalières, ce qui rend plus difficile le maintien du soutien à long terme nécessaire pour y répondre. **Pour obtenir et conserver un soutien politique durable, les organismes transfrontaliers devraient :**
 - **Produire et diffuser des données sur les défis transfrontaliers aux décideurs nationaux et infranationaux, en soulignant les "coûts de l'inaction", tels que les pertes économiques ou l'inefficacité des services publics, afin d'insister sur l'urgence de traiter ces questions.**
 - **Mettre en valeur les bénéfices d'une coopération transfrontalière renforcée pour le bien-être des citoyens, notamment l'amélioration des services publics et la croissance économique, afin de susciter une demande publique pour un soutien politique durable et une action en faveur des initiatives transfrontalières.**

70ème anniversaire de l'accord culturel entre le Luxembourg et la France

Le GECT Alzette Belval a participé à différents échanges et à une réception en présence de Monsieur Eric Thill, Ministre de la Culture, et de Madame Claire Lignières-Counathe, Ambassadrice de France au Luxembourg pour célébrer cet anniversaire. Le groupement a proposé de faire valoir cet anniversaire lors des événements culturels sur l'agglomération transfrontalière.



Partage d'expériences INTERREG et zones fonctionnelles

Les échanges entre le GECT, l'autorité de gestion INTERREG et les autres zones fonctionnelles se sont poursuivis cette année. Ils permettent des retours d'expérience. En outre, l'équipe du GECT Alzette Belval est toujours disposée à transmettre ses outils et documents pour accroître la coopération transfrontalière locale.

Journée de la coopération en Grande Région

Le GECT a eu de nombreux échanges en vue d'organiser la réunion annuelle des GECTs prévue les 19 et 20 septembre notamment pour fixer le déroulé, les interventions, les modalités pratiques, l'hébergement, les animations, etc. Malheureusement le Comité des Régions a annulé cet événement début mai 2024 en raison de contraintes financières et humaines imprévues.

Cependant comme la manifestation était couplée à la journée de la coopération, un événement a été maintenu le 20.09.2024 à Esch sur Alzette.



Le GECT Alzette Belval, le programme Interreg Grande Région, le GECT Secrétariat du Sommet de la Grande Région, la Ville d'Esch-sur-Alzette, EuRegio SaarLorLux+ et QuattroPole ont ainsi groupé leurs forces pour organiser la **Journée de la coopération en Grande Région** le 20.09.2024 à l'Hôtel de Ville d'Esch-sur-Alzette.

Les participants ont débattu et échangé sur les outils et les bonnes pratiques de coopération tout au long de la journée.

La matinée a été consacrée au GECT (Groupement européen de coopération transfrontalière), cet outil juridique européen qui se révèle utile pour organiser et pérenniser la coopération transfrontalière : présentation d'une étude de l'OCDE, intervention de la Commission européenne (DG Regio), témoignages de quatre GECT actifs en Grande Région.

L'après-midi, les participants ont été rejoints par des citoyens pour discuter de l'avenir de la coopération transfrontalière et découvrir des projets citoyens.

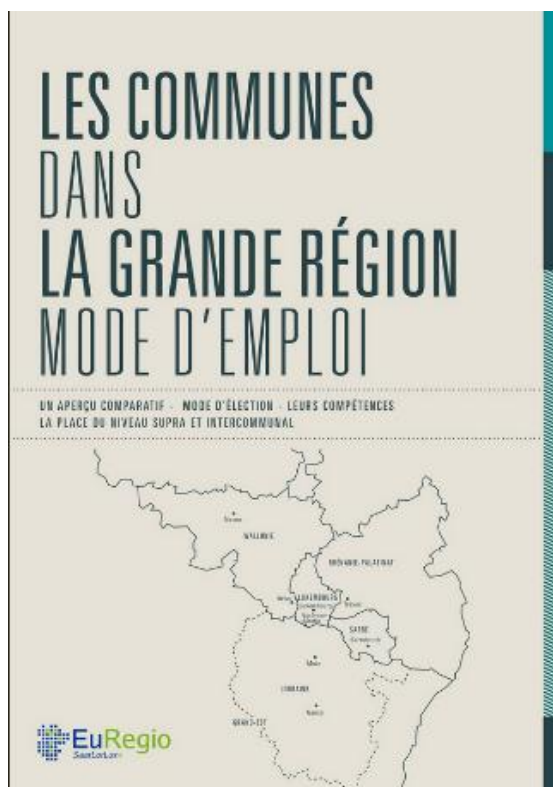
Publication collective : Les communes dans la Grande Région

Dans une région frontalière, quand plusieurs communes mènent ensemble des projets très concrets de pistes cyclables, d'amélioration de la qualité des cours d'eau, de gestion d'équipements sportifs, les élus et techniciens se posent toujours la question des compétences des communes : « Qui peut agir? Et comment? Qui sera notre interlocuteur? »

Pour y apporter une première réponse les structures transfrontalières que sont EuRegio, initiateur du projet, l'Eurodistrict SaarMoselle, l'Entwicklungskonzept Oberes Moseltal, le Réseau de villes QuattroPole et le GECT Alzette Belval ont décidé de s'associer pour produire une brochure de synthèse des systèmes communaux de la Grande Région.

Il s'agit du second projet commun à l'échelle de la Grande Région, après « Parlez-vous Grande Région ? » éditée en 2017.

En une dizaine de minutes, il est désormais possible d'en apprendre plus sur ces communes finalement pas si communes ! La brochure est disponible en français et en allemand



<https://gectalzettebelval.eu/des-communes-pas-si-communes/>.

Les indicateurs

Pendant toute la période 2021/2027, le rapport d'activité sera l'occasion de faire le point sur l'avancée de la réalisation de la nouvelle stratégie et notamment au regard de la feuille de route fixée annuellement.

Thématique d'actions transfrontalières	Résultats attendus pour 2024	Résultats obtenus pour 2024
SANTE	# engager les GT pour des partenariats locaux <i>S1 : Poursuite des GTs santé engagés</i>	Fait Participation et organisation à différentes réunions : avec le GT santé CIGFR le 13/03/24, entretien téléphonique avec le CIGDIS, entretien avec Mme la Sénatrice
	# concrétiser au moins 1 accord local <i>ND : Suivi des travaux de la CIG et communication (si possible) dessus</i>	Fait Réception accord CGDIS/SDIS
	# Porter au moins 1 résolution d'AB vers les strates supérieures <i>S1 : Relance des autorités nationales et membres CIG sur les résultats des dossiers B-solutions + proposition de l'utilisation du volet 2 de b-solutions pour une des problématiques</i>	Fait mais à ce jour sans réponse Envoi d'une note juridique sur le dossier de l'affiliation des ayants droits pour la Sénatrice, pour promotion de solution à l'Assemblée / ministère / autorités compétentes
MOBILITE	# œuvrer pour un BHNS transfrontalier <i>S1 et 2 : Suivi de l'étude de faisabilité CHNS</i>	Fait _ livraison définitive décembre 24
	# générer 1 réseau cyclable et pédestre d'Alzette Belval <i>S2 : Dépôt du projet mobilité active Boulange <-> Rumelange</i> <i>ND : Etude sur un projet mobilité supplémentaire selon les attentes des acteurs locaux</i>	Fait Dépôt ICSBOR fait au 4 ^{ème} AAP (accord reçu Rumelange, en cours : Ottange, CCPHVA, CAPFT Suivi du projet CAL > Rédange > Sanem pas d'implication directe
	# encourager 1 dynamique pour des services de mobilité active <i>S1: proposition d'un projet test pour une solution de vélo location longue durée sur AB (Atelier Chantier d'Insertion)</i> <i>S2 : Mise en œuvre du projet test</i> <i>S2 : Contact entre Vel'OK (LU) et Vertuose (TGL FR)</i> <i>S1 : Manifestation de promotion des modes actifs (en reprenant localement mam vélo op schaff et ville en selle)</i>	Fait Accord de principe du Bureau en juin 24 concernant la recyclerie vélo sous la forme ACI. Recherche de financement et d'un montage juridique qui fonctionnent en transfrontalier. Contact avec Vel'OK (LU) et Vertuose (TGL FR) mais pas de synergie Fait mais pas d'inscrits + participation à l'inauguration de la maison du vélo
	# agir pour une offre transfrontalière en TC lisible, visible et articulée avec des solutions de stationnement <i>S1 : note d'action de la MOT sur les irritants « mobilité » _ contravention sans interpellation immédiate non poursuivie (p. e. stationnement interdit)</i>	Fait / la MOT a rédigé une note sur l'irritant mobilité concernant les infractions de stationnement. Livrée au Président et 1 ^{er} VP
VIVRE ENSEMBLE	# organiser au moins 2 évènements phares transfrontaliers par an <i>S1 et S2 : JEP2024 + célébration 70 ans de la coopération culturelle FR/LU</i>	Fait / JEP organisés selon une nouvelle formule mais pas bcp d'inscrits (env. 40) Participation au lancement des 70 ans de la coop. Culturelle FR / LU mais pas de projets spécifiques sur AB
	# organiser 1 évènement multi-site d'AB par an <i>S1 : Sport nature multi site</i>	Non fait

	# accompagner au moins 7 projets VISAVIS par an <i>ND : Projets prévisionnels : Périscolaire, jardinage, foot Rédange/Sanem, cinéma tourisme, séniors ...</i>	Fait pour les séniors et le jardinage. Contact pris pour le cinéma mais pas de concrétisation.
	# doubler les consultations du site et abonnés aux réseaux sociaux	Fait >> refonte des agendas publiés deux fois par semaine / plus de 1000 followers sur FB et près de 290 followers sur insta et 395 sur linkedin
	#proposer la signature d'1 charte des projets transfrontaliers par les administrations <i>ND : Organisation un GT avec les administrations locales</i>	Fait et présenté au bureau de novembre 24
	# mettre en place d'1 fonds de soutien <i>ND : Réflexion en lien avec la charte</i>	Fait et présenté au bureau de novembre 24
ENVIRONNEMENT / PAYSAGES	# Conduire ou accompagner au moins 3 projets pour une nature de qualité <i>ND : poursuite réunions autour d'un projet EAU notamment pour un projet INTERREG Alqua 2.0 avec AGORA EPA et CCPHVA</i> <i>ND : Poursuite des travaux d'amélioration de la vallée de la Kayl en coopération avec Biomonitor</i> <i>S1 : Projet INTERREG assainissement micro polluant entre les STEP</i> <i>S2 : concrétisation</i>	En discussion avec EPA AGORA CCPHVA Transmission des documents à l'administration de l'eau luxembourgeoise et au contrat de rivière concernant la Kaylbach >> pas de nouvelles depuis Projet micropolluant : projet restant à discuter en 2025, le GECT n'est pas chef de file
	# Conduire ou accompagner au moins 2 stratégies franco-luxembourgeoises pour la lutte contre les transferts de déchets illicites et dépôts sauvages <i>S1 : Déployer une opération coup de poing « les déchets ne passent pas la frontière »</i> <i>ND: participer au GT de la CIG et proposer des actions</i>	Opération lutte contre les transferts illicites faite 19.04.24 Proposition d'une task force déchets à la préfecture de Moselle pour la CIG (juillet 24) et développer un projet interreg sur toute la frontière FRLU > sans réponse
	# Conduire ou accompagner au moins 3 projets de nature récréative sans frontières <i>ND : agenda commun de sensibilisation sur la base des actions déjà réalisées ENS et MUB</i>	Une publication récurrente est en place à compter de 2024
PLANIFICATION / TRANSITION	Réaliser 1 monitoring cartographique en ligne <i>S2 : Projet INTERREG AB, vers un devenir urbain coordonné (inclus le monitoring)</i>	Lancement avec le projet INTERREG ABURCO (premier module de travail engagé)
	# Accompagner le projet développement résilient sans IBA <i>S2 : projet INTERREG AB, avec les citoyens pour la transition écologique</i>	Lancement avec le projet INTERREG ACTE différentes actions engagées
	# signer 1 protocole d'accord pour des échanges de données à l'échelle d'Alzette Belval et déployer 1 plateforme commune <i>ND : engagement de la dynamique</i>	Projet Data GET : démarche lancée par la CCPHVA avec le CEREMA et le LIST _ pas d'intervention directe du groupement
EDUCATION / FORMATION	# créer au moins 4 appariements entre établissements scolaires <i>S1 : Animation de la convention IEN / MEN</i> <i>ND : Accompagnement les projets d'établissements scolaires ou établissements d'accueil de jeunes enfants transfrontaliers</i>	Grande difficulté pour l'animation et le suivi sur l'année scolaire 23/24. Résultat non définitif de la part du MHN, pas de retour de l'IEN malgré les demandes du MENJE Projet de Villerupt (lancement à la rentrée 24/25) pas d'information

		Proposition d'une crèche transfrontalière entre Rédange et Sanem (absence de retours de Sanem qui attend un retour du Ministère)
	# mieux faire connaître AB aux étudiants et favoriser leur intégration dans l'agglomération transfrontalière <i>ND : Diffusion des infos agendas, sites culturels au SEVE de Belval</i>	Diffusion programme JEP aux étudiants de l'université de Belval Projet de livinglab autour de la population étudiante avec le LISER mais grande difficulté de contact Projet formation / lutte contre le chômage
POSITIONNEMENT	# engager 1 stratégie d'influence et 1 stratégie de promotion / communication <i>S2 : Accueil de la plateforme annuelle des GECTs le 20.09.2024</i> <i>ND : Mission d'expertise déployée par la DGREGIO et l'OCDE sur la gouvernance multiniveaux et les stratégies transfrontalières co-développées avec PROSUD et le PMFND : Poursuite des échanges avec les députés européens</i> <i>ND : Gestion de la zone fonctionnelle INTERREG d'Alzette Belval (2A à P en 2024, communication, accompagnement,...)</i>	Expertise OCDE terminée (blueprint livré début septembre 24 et étude finale en décembre 24) Organisation d'un événement pour les journées de la coopération avec la ville d'Esch et la maison de la grande région, Réalisation d'un guide « les Communes sont-elles si communes en Grande Région ? »
	# s'inscrire dans 6 projets d'envergure supérieure <i>- ND : Mission permanente</i>	INTERREG VI GR : LATI + Observatoire du logement interreg Europe + FINCITY
	# jouer 1 rôle de facilitateur <i>ND : Mission permanente</i>	Mission permanente zone fonctionnelle

Rédaction : GECT Alzette Belval | janvier 2025

GECT ALZETTE BELVAL
390 rue du laboratoire
57 390 AUDUN-LE-TICHE
gectalzettebelval.eu